

**CONSEIL ACADEMIQUE
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE**

DÉLIBÉRATION n° 2017/06/22-01

Le **conseil académique**, en sa séance du 22 juin 2017, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Éducation,

Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

DÉCIDE :

**OBJET : nomination d'un membre de la section disciplinaire compétente
à l'égard des enseignants-chercheurs et des enseignants**

Collège des maîtres de conférences ou personnels assimilés

Le conseil académique approuve la nomination de madame Isabelle LUCIANI au titre de représentant des maîtres de conférences (en remplacement de Madame Valérie ANDRIEU-PONEL) au sein de la section disciplinaire.

Cet avis est adopté à l'unanimité des maîtres de conférence.

Membres en exercice : 79

Quorum : 40

Présents et représentés : 57

Fait à Marseille, le 22 juin 2017


Yvon BERLAND
Président d'Aix-Marseille Université

